

PLANS COMMUNAUX D'AMÉNAGEMENTS D'HYDRAULIQUE DOUCE (76)

Concilier agriculture, lutte contre l'érosion des sols et protection de la ressource en eau



LES POINTS DE REPÈRES

Situation



Communes de Limesy, Auzouville l'Esneval, Saint Martin aux Arbres, Mesnil-Panneville, Cideville, Motteville, le Saussay, Ectot L'Auber, Yerville (environ 7270 habitants)

Porteur du projet

Syndicat Mixte des Bassins Versants de l'Austreberthe et du Saffimbec (SMBVAS)

Calendrier

Janvier 2014 - juin 2015 (tranche 1)
Novembre 2015 - avril 2016 (tranche 2)

Partenaires

Agriculteurs, communes, communauté de communes, Syndicat d'eau, DDTM, Agence de l'Eau, Conseil départemental

PRÉSENTATION ET OBJECTIF GÉNÉRAL

Afin de limiter les phénomènes d'érosion et de ruissellement, ainsi que leurs conséquences sur la qualité de la ressource en eau potable, le Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Austreberthe et du Saffimbec (SMBVAS) a lancé en 2014 une étude pour l'élaboration de « Plans Communaux d'Aménagements d'Hydraulique Douce » (PCAHD) sur le territoire du Saffimbec.

Il s'agit de proposer des aménagements d'hydraulique douce tels que des haies, des fascines ou des bandes enherbées sur des zones stratégiques et en concertation avec les acteurs de terrain. Compte tenu de son expérience dans ce domaine, la Chambre d'agriculture a été retenue pour réaliser cette étude. Le rendu final correspond à une cartographie de propositions d'aménagements à l'échelle communale.



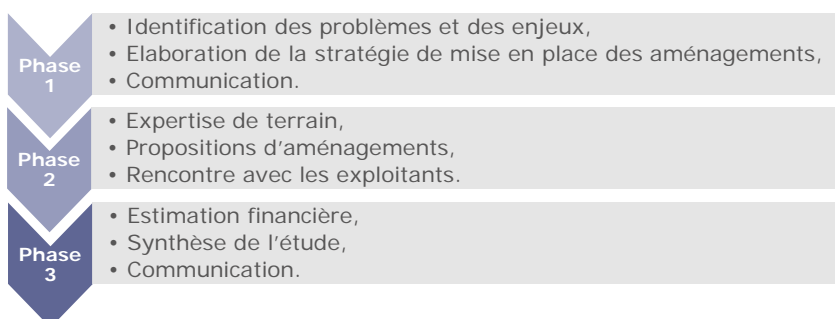
CONTEXTE ET ENJEUX

Le secteur du Saffimbec est particulièrement sensible aux problèmes de ruissellement et d'érosion des sols et est concerné par la présence de nombreuses bétouilles. Les conséquences sur la qualité de la ressource en eau et sur les inondations sont souvent directes et parfois catastrophiques.

Situé sur cette zone, le captage de Limésy a été retenu comme prioritaire au titre du Grenelle de l'environnement. Un programme d'actions visant à préserver la ressource des pollutions d'origine agricole a été établi sur le bassin d'alimentation du captage (BAC). Ce programme consiste notamment à réaliser de petits aménagements pour limiter les ruissellements et l'érosion des sols. Afin de localiser précisément ces aménagements et de disposer d'une feuille de route pour leur mise en place, le SMBVAS a lancé cette étude via un appel d'offre en fin d'année 2013.

DÉMARCHÉ

Forte de ses 15 années d'expérience dans l'accompagnement des agriculteurs dans la réduction de l'érosion des sols, la Chambre d'agriculture a proposé une méthodologie en 3 phases :





FACTEURS DE RÉUSSITE

- **Une forte implication des agriculteurs** pour faciliter l'appropriation de la démarche, et leur adhésion au projet.
- **Un travail de terrain minutieux** pour identifier les dysfonctionnements et proposer des solutions adaptées.
- **Un partenariat efficace** entre la Chambre d'agriculture, l'animateur agricole du SMBVAS et l'animatrice du BAC de Limésy dans la concertation avec les agriculteurs, pour faciliter la mise en place des actions par la suite.
- **Une dynamique à maintenir** en retournant rapidement voir les agriculteurs pour les accompagner dans la réalisation des aménagements (mobilisation de moyens techniques et financiers).

RÉSULTATS

Suite à l'analyse bibliographique et au travail de terrain, **228 aménagements d'hydraulique douce** ont été proposés par la Chambre d'agriculture, pour la 1^{ère} tranche de l'étude (communes de Limésy, Auzouville l'Esneval et Saint Martin aux Arbres). Ces aménagements font l'objet d'une cartographie précise à l'échelle communale.

36 agriculteurs ont été rencontrés par un conseiller de la Chambre d'agriculture, pour échanger sur ces propositions et définir les objectifs et les délais de mise en place. Ces rencontres ont également permis une sensibilisation sur les enjeux et les risques de pollution de la ressource.

- **44 % des propositions ont été plutôt bien acceptées,**
- 40 % des propositions sont encore à réfléchir,
- 16 % des propositions ont été refusées.

Dès l'hiver 2015, l'animateur agricole du SMBVAS a accompagné les premiers agriculteurs favorables à la mise en place d'aménagements. Ainsi, avant même la fin de l'étude, une vingtaine d'aménagements ont déjà été réalisés.



Premiers aménagements mis en place pendant l'hiver 2015 suite aux propositions formulées par la Chambre d'agriculture

PERSPECTIVES

Suite au rendu de la première tranche, les aménagements validés par les agriculteurs vont peu à peu être mis en place avec l'appui technique du SMBVAS et de l'animatrice du BAC de Limésy. Ces aménagements vont permettre de réduire les transferts de limons, notamment vers les points d'engouffrement en relation directe avec la nappe.

La mise en place de ces actions va donc concourir à l'atteinte des objectifs fixés dans le programme d'actions du BAC de Limésy, en limitant les risques de pollutions de la ressource en eau potable.